

Selon la région de résidence, l'âge ou le sexe, tous les individus ne sont pas confrontés au suicide de la même manière. La Bretagne, le Limousin, les personnes de plus de 65 ans, les hommes, connaissent les taux les plus élevés. À l'inverse, les Franciliens, les personnes entre 55 et 65 ans ou les femmes font partie des catégories les moins touchées. Le Limousin est, après la Bretagne, la deuxième région la plus affectée par le phénomène. Si la moyenne nationale s'élève à 20 décès annuels par suicide pour 100 000 habi-

# LES INÉGALITÉS FACE AU SUICIDE

Insee - État civil  
Inserm

tants, elle est de 26 en Corrèze et en Haute-Vienne et de 34 en Creuse. Seul le département des Côtes d'Armor dépasse ce chiffre avec 39 suicides pour 100 000 habitants. La position inconfortable du Limousin s'explique par son fort taux de personnes âgées. Les décès par suicide affectent surtout ces dernières :

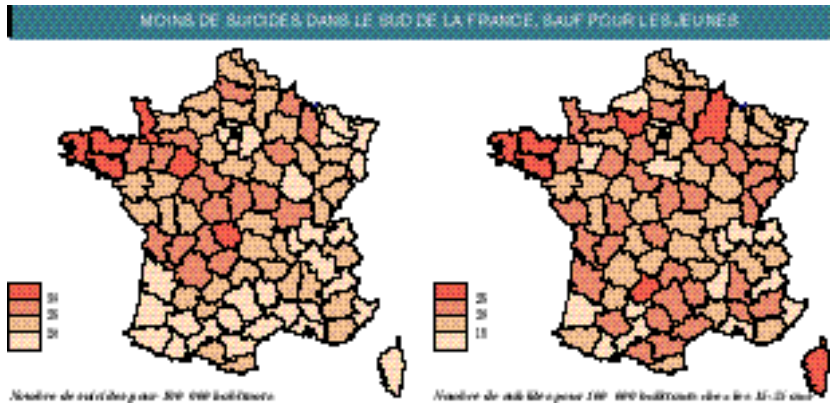
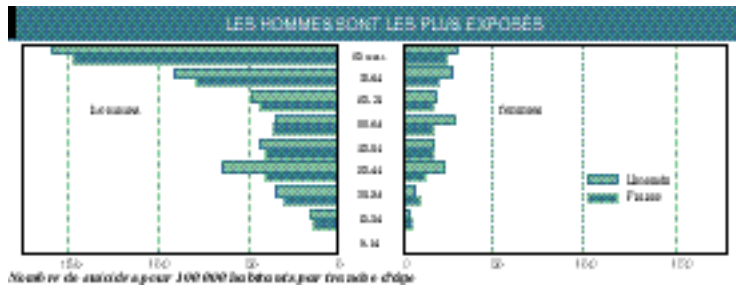
200 SUICIDES PAR AN EN LIMOUSIN

	1995	1996	1997
CORSE	74	74	76
CREUSE	41	45	47
HAUTE-VIENNE	32	35	37
LIMOUSIN	28	27	28
FRANCE	19 132	19 270	19 812

Nombre de suicides

près de 36 décès pour 100 000 habitants chez les plus de 65 ans. Mais c'est le passage à l'acte chez les plus jeunes qui suscite de nombreuses interrogations. Toutefois, le suicide des jeunes de 15 à 25 ans concerne moins la région. La Bretagne, les Cévennes, une partie des régions Lorraine et Champagne-Ardenne et la Corse figurent parmi les plus exposées.

Si la solitude constitue une des causes de ce phénomène, près de la moitié des suicides sont toutefois le fait de personnes mariées.



**Note technique**  
L'analyse porte sur les années 1995 à 1997 de façon à lisser les phénomènes ponctuels éventuels.